



Commission scolaire
DES PHARES

Le Phare

Bulletin d'information

VOLUME 9 Numéro 1

Le 20 septembre 2006

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Lors de sa dernière séance ordinaire de l'année scolaire 2005-2006, tenue le 26 juin dernier, le Conseil des commissaires a adopté la *Politique culturelle de la Commission scolaire des Phares*. Cette adoption fait suite à un processus de consultation auprès du Comité de parents, du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis et du Syndicat des professionnelles et professionnels du Bas-Saint-Laurent. Le document est colligé au *Recueil des règles de gestion de la Commission scolaire*.

Les commissaires ont adopté le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette de la Commission scolaire pour l'année 2006-2007, conformément à la Loi sur l'instruction publique. Ce budget prévoit un taux de la taxe scolaire de 0,35 \$ du cent dollars d'évaluation uniformisée. Nous vous invitons à lire notre article portant spécifiquement sur le budget, dans la présente édition du journal *Le Phare*.

Le Conseil des commissaires a adressé ses remerciements à monsieur Normand Michaud pour son travail et son implication au cours de son mandat à titre de commissaire à la Commission scolaire des Phares. Monsieur Michaud représentait la circonscription no 3 (partie ville de Rimouski - Sacré-Cœur) au Conseil des commissaires.

Le Conseil a résolu d'accepter les termes du protocole d'entente avec la Ville de Rimouski pour la gestion de l'utilisation conjointe d'une aire de jeux localisée près du pavillon Sainte-Odile, sur une parcelle de terrain appartenant à la Ville. Cette mise en commun a pour objectif d'aménager une aire de jeux qui sera utilisée à la fois par les élèves de l'école et la population du quartier Sainte-Odile.

La Commission scolaire a accepté les termes de conventions de location avec Telus Communications permettant l'utilisation de locaux au pavillon Arc-en-ciel, de Sainte-Jeanne-D'Arc, et Quatre-Vents, de Saint-Octave, pour l'installation d'équipements de télécommunication. La Commission scolaire des Phares manifeste ainsi la volonté de faciliter l'accès au service

Internet haute vitesse aux citoyens de ces deux municipalités.

Le Conseil demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport l'autorisation de vendre une parcelle d'un terrain vacant situé derrière l'école Paul-Hubert. Cette parcelle de terrain d'une superficie de 5 063 mètres carrés serait vendue au Centre d'appel d'urgence des régions de l'est du Québec (CAUREQ) pour la somme de 190 750 \$ Québec. Dans le même dossier, le Conseil des commissaires demande au Ministère l'autorisation de conserver le produit de cette vente pour l'affecter au financement de divers projets d'immobilisation relatifs au maintien des bâtiments et à la sécurité dans certains édifices de la Commission scolaire. À l'intérieur du volet « Maintien des bâtiments », une somme de 155 000 \$ serait réinvestie dans la réalisation des projets suivants : réfection des toitures du pavillon la Colombe, de l'école Sainte-Luce et d'une partie de la toiture du pavillon l'Écho-des-Montagnes (préscolaire), réfection de l'égout sanitaire de l'école Saint-Jean, remplacement de la climatisation de la salle des serveurs au Centre administratif, réfection du système de traitement de l'eau potable au pavillon Lavoie, remplacement de fenêtres à l'école Saint-Jean et améliorations apportées à cinq systèmes de ventilation dans des écoles. Dans le volet « Sécurité des bâtiments », un montant de 37 000 \$ permettrait d'apporter des corrections aux aires de jeux extérieurs de plusieurs écoles, de même qu'à l'escalier de l'entrée des élèves au pavillon aux Quatre-Vents.

L'octroi des contrats de transport scolaire a été autorisé par le Conseil, pour la période du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2009. Les contrats relatifs à la fourniture de services de sécurité dans les écoles Paul-Hubert et le Mistral ont été accordés à la firme Sécurité BSL Itée pour la période s'étendant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2008.

Monsieur Renaud Bouillon, qui était directeur de l'école Saint-Jean, a été muté au poste de directeur à l'école le Mistral. Par ailleurs, monsieur Benoît Bossé devient le directeur adjoint de cette même école. Le poste de

directrice adjointe ou de directeur adjoint de l'école Langevin sera comblé par voie de concours. Un comité de sélection a été formé.

Les commissaires ont également procédé à la nomination de monsieur Jean-François Parent au poste de directeur par intérim de l'école Paul-Hubert, jusqu'à la nomination du titulaire ou, au plus tard, le 30 juin 2007. Finalement, madame Louise Arsenault a été nommée au poste d'adjointe administrative à l'école Élisabeth-Turgeon, à raison de 60%, du 21 août 2006 au 30 juin 2007.

Lors de la première séance ordinaire du Conseil des commissaires de l'année scolaire 2006-2007 tenue le 21 août dernier à Rimouski, monsieur Benoît Ouellet, mesdames Karine Dupont et Guylaine Feuiltaut ont été nommés à titre de délégués au conseil d'administration de l'Association régionale du sport étudiant de l'Est du Québec. Madame Feuiltaut agira comme représentante du secteur primaire.

Une modification a été apportée au calendrier scolaire 2006-2007 de la formation professionnelle, au Centre de formation Rimouski-Neigette. La journée pédagogique qui était prévue le 2 novembre 2006 a été reportée au 6 novembre, en raison de la tenue d'une journée « *Portes ouvertes* » organisée conjointement avec le Cégep de Rimouski.

Le Conseil a résolu d'adopter la division de l'ensemble du territoire de la Commission scolaire des Phares en 19 circonscriptions électorales, selon les descriptions des limites incluses dans le document SG-05-05. La division du territoire respecte les dispositions de la Loi sur les élections scolaires. Le document a été déposé au bureau de la Secrétaire générale pour consultation éventuelle.

Les commissaires ont adressé leurs plus sincères condoléances à monsieur Gaétan Lizotte, ainsi qu'aux membres de sa famille, à la suite du décès de sa conjointe, madame Lucie Bouchard, enseignante à l'école Les Alizés.

Le Conseil a adopté le document intitulé « *Priorités du directeur général 2006-2007* ». Monsieur Jacques Poirier s'est donné six grandes priorités pour l'année en cours :

1. PLAN STRATÉGIQUE

- 1.1 Assurer le suivi à l'actualisation de mai 2006, s'assurer de la préparation des plans d'action et des plans de réussite en supervisant et en apportant les appuis nécessaires.

2. RÉUSSITE SCOLAIRE

- 2.1 Poursuivre les actions de soutien auprès de la clientèle en difficulté;
- 2.2 S'assurer de la mise en œuvre des parcours de formation;
- 2.3 Optimiser l'aide aux devoirs, notamment en s'associant à Pro-Jeune-Est et aux maisons des familles.

3. ÉDUCATION DES ADULTES ET FORMATION PROFESSIONNELLE

- 3.1 Poursuivre les démarches pour la mise en place de la ferme école;
- 3.2 Accroître l'accessibilité de la formation à distance pour les adultes via les écoles éloignées et en réseaux;
- 3.3 Analyser les besoins en locaux pour la formation générale des adultes à Mont-Joli.

4. SUPPORT AU PERSONNEL CADRE

- 4.1 Assurer l'encadrement des directions d'établissement pour la supervision pédagogique;
- 4.2 Appuyer et être présent auprès du personnel cadre;
- 4.3 Mettre en place un plan de formation.

5. IMPLICATION DANS LE MILEU

- 5.1 Participer à la *Table interordres*;
- 5.2 Participer à l'opération de consultation *Rimouski 2006*;
- 5.3 Créer des liens avec les leaders régionaux (députés, préfets, maires ou autres) afin de connaître les attentes et de développer des partenariats.

6. COMMUNICATION

- 6.1 Privilégier une présence accrue dans les médias;
- 6.2 Accroître la visibilité de nos réussites;
- 6.3 Actualiser et maintenir à jour notre site Internet.

Dans un autre ordre d'idée, le plan d'effectif 2006-2007 du personnel de soutien du secteur de l'adaptation scolaire, tel que présenté par le directeur des Services des ressources humaines, a été accepté, sous réserve de vérifications à effectuer concernant les besoins identifiés à l'école de l'Estran.

À la suite de la mutation du titulaire du poste de directeur à l'école Saint-Jean, le Conseil des commissaires a résolu d'ouvrir, pour fins de comblement par voie de concours, le poste de directrice

ou de directeur de cette école. Un comité de sélection a été formé. Le Conseil a également ouvert le poste d'agente ou d'agent d'administration des Services des ressources humaines. Ce poste sera comblé par voie de

concours. Madame Christine Marquis a été nommée, par intérim, au poste de coordonnatrice de l'enseignement général, secteur des jeunes, jusqu'à la nomination du titulaire ou au plus tard le 30 juin 2007.

Élection scolaire partielle circonscription no 3 (partie Rimouski – Sacré-Cœur)

Tel qu'annoncé dans l'avis public d'élection diffusé par la Commission scolaire des Phares le 23 juin 2006, la circonscription no 3 (partie Rimouski ville – Sacré-Cœur) était en élection.

Monsieur Labrie connaît bien le fonctionnement de la Commission scolaire et du Conseil des commissaires puisqu'il y a siégé à titre de commissaire parent depuis novembre 2003.

Au terme de la période prévue pour recevoir les déclarations de candidature, soit le 17 septembre 2006, un seul candidat a déposé sa candidature et a donc été élu sans opposition. Il s'agit de monsieur Gilbert Labrie.

Nos plus sincères félicitations à monsieur Gilbert Labrie!

Bravo « Madame Rachèle »!

Le Conseil des commissaires a rendu hommage à une enseignante de l'école l'Envol, du secteur Les Boules, madame Rachèle Gendron-Castonguay, le 26 juin dernier. Connue pour son dynamisme et son dévouement, « *Madame Rachèle* », comme disent les enfants, a une joie de vivre contagieuse et parle bien davantage de ce qui va bien que des petits problèmes quotidiens. Elle a développé une belle complicité avec ses collègues de travail, les élèves et les parents. Elle s'investit dans l'organisation de nombreuses activités et a toujours à cœur la réussite de ses élèves.

communauté tant anglophone que francophone de Métis-sur-Mer. Très respectueuse des gens qui l'entourent, elle n'a jamais craint l'écart des générations. Ses collègues de travail disent volontiers que Rachèle ferait tout pour « ses enfants ».

Madame Rachèle Gendron-Castonguay est une personne généreuse qui s'implique également dans la

Sur la vive recommandation de monsieur René Caron, directeur de l'école l'Envol, madame Lise Lévesque, commissaire du secteur, lui a remis, au nom du Conseil, un *Certificat de reconnaissance*. Ce Certificat souligne son dévouement auprès des jeunes, de même que la qualité de son travail et de son engagement en éducation.

L'abolition du tarif préférentiel en électricité force la C.S. des Phares à adopter un budget déficitaire

Le Conseil des commissaires a adopté, le 26 juin 2006, un budget pour l'année 2006-2007 de l'ordre de 96,9 millions de dollars. Un montant de 91,2 millions sera consacré aux opérations, alors que 5,7 millions seront réservés aux investissements. Un déficit d'opérations de 251 916 \$ est prévu pour la prochaine année.

scolaire a dû effectuer des réductions importantes au plan administratif, de manière à sauvegarder les services aux élèves.

L'abolition du tarif BT (tarif préférentiel qui était accordé aux organismes publics) relié aux coûts de l'électricité représente un accroissement des dépenses de l'ordre de 900 000 \$, annuellement, pour la Commission scolaire des Phares. Pour faire face à cette forte hausse des coûts en électricité, la Commission

Une mesure de rationalisation touche la réorganisation des circuits de transport scolaire. La Commission scolaire des Phares doit renouveler ses contrats avec les transporteurs. Les mesures mises de l'avant pour optimiser l'efficacité du réseau scolaire (en tenant compte notamment de la diminution de la clientèle) ont permis à la Commission scolaire des Phares d'économiser dans le secteur du transport une somme de 222 500 \$ et ce, sans diminution de services aux élèves.

Au plan pédagogique, mentionnons une injection de l'ordre de 500 000 \$ du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en 2006-2007, dans le but d'accroître les ressources pour les élèves en difficulté à la Commission scolaire des Phares. La Commission scolaire pourra ainsi apporter une aide supplémentaire aux élèves en difficulté d'apprentissage au primaire et embauchera quatre enseignants orthopédagogues de plus. Par ailleurs, trois enseignants ressources apporteront un soutien additionnel aux élèves du secondaire qui vivent des difficultés.

Toujours dans le volet pédagogique, une allocation du Ministère permettra d'assurer le financement des besoins liés à l'ajout de 90 minutes de cours à l'horaire hebdomadaire des élèves du primaire.

Le budget d'investissement de 5,7 millions de dollars prévoit des allocations qui financeront différents types de projets d'amélioration des immeubles. Mentionnons un montant de 1 395 000 \$ qui sera investi spécifiquement dans des projets de remplacement de fenêtres dans quatre établissements : les écoles Paul-

Hubert et Langevin, à Rimouski, Saint-Rémi, à Price, et Lavoie, à Saint-Eugène-de-Ladrière. Dans le cas de l'école Paul-Hubert, une première phase avait déjà été complétée antérieurement. Comme autre élément important, plus de 450 000 \$ seront investis à l'école le Mistral dans la réalisation de travaux correctifs reliés à la pyrite.

Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, souligne tous les efforts qui ont été accomplis pour réduire les dépenses au plan administratif tout en sauvegardant et même en bonifiant les services aux élèves. « *L'abolition du tarif préférentiel en électricité nous a obligés à faire un difficile exercice de réductions de dépenses et à présenter un budget déficitaire. Sans cette augmentation des dépenses d'électricité de 900 000 \$ qui a été imposée à la Commission scolaire des Phares, nous aurions même pu investir encore davantage dans des services additionnels pour les élèves. Malgré tout, nous avons réussi à garder pleinement le cap sur notre objectif qui est de continuer à travailler à l'amélioration de la réussite pour tous les élèves.* »

Au primaire

La journée à l'école a 18 minutes de plus

Depuis le 29 août, jour de la rentrée, les élèves du primaire consacrent, chaque semaine, 90 minutes de plus à leur formation à l'école. Cette augmentation du temps à l'école mise de l'avant par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a fait passer l'horaire hebdomadaire des jeunes du primaire de 23 heures et demie à 25 heures de cours.

90 minutes supplémentaires de cours par semaine, ça signifie une augmentation de 18 minutes par jour. Ce temps ajouté, au primaire, notamment à la Commission scolaire des Phares, favorisera l'enseignement de certaines matières spécialisées telles que l'anglais, la musique et l'éducation physique. La répartition du temps alloué à l'enseignement de ces matières peut connaître des variations d'une école à une autre.

Les horaires des écoles ont donc subi des modifications, par rapport aux horaires de l'année 2005-2006. Chaque école a établi son propre horaire

quant au temps de présence des élèves en ajoutant 18 minutes par jour, réparties en avant-midi et en après-midi et en tenant compte des impératifs reliés au transport scolaire.

Même s'il y a des exceptions, la majorité des élèves terminent la classe quelques minutes plus tard en après-midi. Le nouvel horaire est diffusé par chacune des écoles.

Finalement, même si l'augmentation du temps en classe ne concerne que le primaire, des écoles secondaires ont également dû procéder à certaines modifications, dans leur horaire, pour tenir compte des changements effectués dans le secteur du transport (plusieurs transporteurs desservent à la fois des écoles primaires et secondaires). Les cours commencent quelques minutes plus tard et se terminent également un peu plus tard dans plusieurs écoles secondaires de la Commission scolaire des Phares.

Réseau de fibre optique : le projet devient réalité

Tous les établissements de la Commission scolaire des Phares seront très bientôt reliés au nouveau réseau de fibre optique. Ce dossier qui chemine depuis cinq ans et qui implique la Commission scolaire

et plusieurs partenaires du milieu permettra aux établissements d'avoir accès à Internet à très haute vitesse. Les travaux seront complétés au cours des prochaines semaines.

La Commission scolaire des Phares a pris la décision de s'impliquer dans ce projet prioritairement pour des motifs pédagogiques. Tous les établissements auront la possibilité d'utiliser la technologie à très haute vitesse, peu importe l'endroit où ils sont situés sur le territoire.

Les élèves des petites écoles localisées dans les secteurs plus éloignés bénéficieront donc des mêmes outils ultra performants. Cette technologie permettra notamment le jumelage d'écoles, le réseautage et l'organisation de vidéoconférences.

Rimouski ville étudiante **Une année sous le signe de la reconnaissance**

Le Comité Rimouski ville étudiante a fait connaître ses priorités pour l'année 2006-2007 dans le cadre d'une conférence de presse qui a eu lieu le 15 août dernier, au Centre de formation Rimouski-Neigette. La prochaine année se déroulera sous le signe de la reconnaissance. Des concours permettront notamment de mettre en lumière la créativité des étudiants et leur implication dans leur milieu.

Près de 16 000 étudiantes et étudiants fréquenteront les établissements de Rimouski: les écoles et les centres de formation de la Commission scolaire des Phares, le Cégep de Rimouski et l'Institut maritime du Québec, l'Université du Québec à Rimouski et le Conservatoire. D'année en année, Rimouski ville étudiante souligne l'apport de tous ces étudiants à l'essor du milieu. Mais le comité interpelle également le milieu, principalement les entreprises et organismes qui contribuent à mettre en place, en collaboration avec les établissements scolaires, les conditions favorables à la réussite éducative des jeunes et à leur épanouissement personnel.

Le programme « *Partenaires de la réussite* », qui incite les entreprises à donner de l'emploi aux étudiants, mais tout en les encourageant à poursuivre et à compléter leurs études, a obtenu l'adhésion de 110 entreprises. De plus, cette année, le comité logement poursuivra son travail. Après un état de situation, des orientations ont été proposées afin de favoriser l'accès aux logements pour les étudiantes et étudiants. Ce point est d'autant plus important que Rimouski attire de nombreux étudiants de l'extérieur.

La présidente du Comité Rimouski ville étudiante, madame Denise Côté, a précisé qu'en collaboration avec la Ville de Rimouski, un méritas sera décerné à l'entreprise ou à l'organisme « *partenaire de la réussite* » qui se démarque par les pratiques mises de l'avant pour favoriser la conciliation entre les études et le travail. « *Ces pratiques font appel à la générosité, à la créativité et à l'originalité des employeurs. Nous désirons faire valoir ces pratiques car elles témoignent d'une belle conscience sociale et d'une capacité d'innovation devant être fièrement célébrées par notre milieu.* » Le méritas sera décerné lors d'une réception civique qui aura lieu le 15 novembre 2006. Le groupe de presse Belcor offrira un reportage dans le journal Le

Progrès-Écho à l'entreprise ou à l'organisme qui recevra le méritas.

Par ailleurs, dans le but de souligner l'apport des étudiantes et étudiants à la qualité de vie de notre milieu, un prix relatif à l'implication étudiante sera attribué au cours de la *Semaine de l'étudiante et de l'étudiant*, prévue du 4 au 10 février 2007.

Finalement, le Comité Rimouski ville étudiante s'associera, durant l'année, à diverses manifestations culturelles qui impliqueront des étudiants ou qui permettront de leur apporter un soutien.

Le mouvement Desjardins, particulièrement les caisses du secteur Rimouski-Neigette, est un partenaire majeur de Rimouski ville étudiante. Le porte-parole de Desjardins, M. Jean Caron, a précisé que chaque caisse consacre chaque année aux étudiantes et étudiants une partie importante de l'aide versée dans le milieu.

Au nom de la Ville de Rimouski, le maire suppléant, monsieur Donald Bélanger, a invité les étudiants à participer au vaste chantier de réflexion « *Rimouski 2006* » et à faire part de leur vision de l'avenir de la ville. Il a également assuré tous les acteurs du domaine de l'éducation de la collaboration de la Ville dans la réalisation de projets pour les étudiants.

C'est un étudiant européen, monsieur Benjamin Laplatte, qui est cette année le porte-parole de quelque 16 000 étudiants. Inscrit à la maîtrise en océanographie à l'UQAR, Monsieur Laplatte a décidé de venir étudier à Rimouski parce qu'il s'est senti attiré par la renommée internationale de l'Université du Québec à Rimouski dans le domaine maritime. « *J'apprécie aussi la beauté de la région, ses attraits naturels, mais également la dimension humaine de la ville, le rapport de proximité avec les gens du milieu.* » De plus, il considère que le milieu rimouskois met en place des conditions gagnantes favorisant la réussite des étudiants qui constituent 33% de la population de la ville durant l'année scolaire.

Finalement, on ne peut passer sous silence l'émouvant discours de la présidente d'honneur de la rentrée 2006, madame Gisèle Saint-Pierre-Beaulieu, lors de cette conférence de presse.

La Présidente d'honneur a d'abord rappelé que Rimouski est maintenant reconnue, tant au Québec que partout au Canada, comme une ville où il fait bon vivre. Dans une réflexion portant sur la réussite scolaire, Madame Saint-Pierre a expliqué que la réussite englobe également d'autres aspects du développement de la personnalité, dont l'acquisition de l'autonomie, la possibilité de devenir un adulte responsable, une personne compétente et un citoyen engagé. Elle a de plus ajouté que la réussite des élèves, c'est une responsabilité partagée et que le milieu doit apporter son support aux jeunes. La Présidente d'honneur a

finalement rappelé que plusieurs étudiants vivent encore des situations d'échec et que notre devoir, collectivement, est de leur permettre de voir l'école à nouveau comme un lieu de plaisir, d'apprentissage et de découvertes.

D'un commun accord, les gens du milieu et les représentants des institutions d'enseignement ont souhaité à tous les étudiantes et étudiants, de même qu'aux enseignantes et enseignants, une belle année scolaire 2006-2007!

Une fête de la rentrée réussie!

C'est à la salle Desjardins-Telus que les membres du personnel de la Commission scolaire des Phares étaient conviés à participer à la fête de la rentrée 2006, le 25 août. Le président de la Commission scolaire, monsieur Raymond Tudeau, et le directeur général, monsieur Jacques Poirier, ont fait part à l'assemblée de leurs priorités pour la nouvelle année. Le conférencier, Sylvain Bédard, a ensuite partagé avec le public les grandes étapes d'une expérience de vie riche mais souvent faite de moments aussi difficiles qu'intenses.

Monsieur Tudeau a d'abord rappelé les grands défis qui attendent l'ensemble des acteurs de la Commission scolaire en 2006-2007 : une aide supplémentaire à donner aux élèves en difficulté, les besoins sans cesse croissants de la clientèle, l'adaptation à un nouvel horaire au primaire, l'enseignement de l'anglais dès la première année, une utilisation maximisée du nouveau réseau informatique, la rédaction et la mise en application de la Politique alimentaire, l'élaboration d'un programme de services complémentaires, etc. « *Je suis persuadé que les efforts de toutes et de tous, pendant les 10 mois qui s'en viennent, permettront de relever ces défis.* »

Le Président de la Commission scolaire a également rappelé que réussir ses études, c'est plus qu'acquérir des connaissances et obtenir un diplôme. C'est aussi développer des compétences, se réaliser, se socialiser, devenir un adulte autonome et responsable. « *Il n'est pas question ici de mettre de côté les résultats scolaires et la diplomation, bien au contraire, mais d'élargir la notion de réussite de façon à la rendre plus collée à la réalité de tout individu.* »

Monsieur Tudeau a énuméré les caractéristiques communes aux élèves qui réussissent, selon des études récentes : la présence d'efforts soutenus, la conscience de l'importance de la réussite scolaire pour l'avenir, la persévérance, le sens de l'organisation, l'autonomie et la motivation. « *Nous sommes ici dans le*

champ des attitudes. Il faut donc se souvenir que l'amélioration de la réussite passe autant, sinon plus, par des changements au niveau des attitudes que par le développement des aptitudes. »

Le Président a aussi rappelé que la réussite est l'affaire de toute la communauté, incluant, bien sûr, les parents et les organismes. « *Un proverbe africain ne dit-il pas : il faut tout un village pour éduquer un enfant? Le défi de la réussite nous convie tous ensemble, commissaires, parents, élèves, personnel, à une mobilisation sans précédent.* »

Le directeur général, monsieur Jacques Poirier, a aussi réaffirmé sa détermination et sa persévérance à servir la clientèle et surtout, à améliorer la réussite des élèves. En rappelant le thème du *Plan stratégique 2003-2008*, « *Cap sur la réussite* », il a précisé que ce plan a été actualisé au printemps 2006, dans le but de toujours améliorer les services. « *Avec un taux intéressant de 85% quant à la qualification et à la diplomation, nous nous engageons à toujours progresser dans ce sens et ainsi diminuer, le plus possible, le décrochage scolaire. Je souhaite que chacune et chacun d'entre nous se sente partie prenante de cet engagement.* »

Dans son discours, le Directeur général a fait de la motivation un thème majeur. En citant l'auteur Marvin Weisbord, monsieur Poirier a rappelé que « *les milieux de travail productifs sont ceux où les membres apprennent et grandissent tout en collaborant et en améliorant la performance de leur organisation.* » Il a ainsi invité le personnel de la Commission scolaire à s'impliquer, à s'investir et à travailler en équipe.

Au chapitre de la mobilisation, Monsieur Poirier a d'abord parlé de confiance et rappelé qu'elle se construit autour des engagements et des promesses respectées, de la cohérence entre la parole et les actes et de la transparence. « *La confiance n'est pas seulement l'affaire de « patrons-employés », mais aussi*

l'affaire de « employés-employés ». Soyons engagés, soyons coopérateurs, soyons collaborateurs et ainsi, les résultats seront probants pour la réussite de nos élèves. » Il a également rappelé l'importance du soutien et de la reconnaissance au travail. « La mobilisation, c'est l'affaire de tous. Durant mon mandat à la Direction générale, je m'engage à vous encourager, à vous supporter et à vous reconnaître dans tous les gestes que vous poserez dans le but d'améliorer la réussite de nos élèves. »

Monsieur Sylvain Bédard a ensuite présenté sa conférence ayant pour thème « *Cœur en altitude* ». Originaire de Victoriaville, Sylvain Bédard a appris, à 13 ans, qu'il souffrait d'une cardiopathie, une maladie qui venait d'emporter sa sœur, Céline, à l'âge de 18 ans. Il a également appris qu'il devait pratiquement mettre fin à toute activité physique. Malgré ce sombre diagnostic, Sylvain a décidé de rester actif et de poursuivre sa vie et ses études. Dans les années qui ont suivi, il a remporté plusieurs victoires, dont la finale de *Cégep en spectacle*. Il s'est inscrit à l'École nationale de théâtre, dans le volet technique, est tombé en amour et est devenu père en 1992.

C'est lors d'une tournée théâtrale en France que le cœur de Sylvain a démontré de graves signes de fatigue. Les crises d'angine et l'essoufflement qui était la conséquence de l'eau qui s'accumulait sur ses poumons l'ont amené rapidement à l'hôpital. Son nom a alors été placé sur une liste d'attente pour une greffe cardiaque. « *J'ai attendu un an et demi. À la fin, j'étais aux soins intensifs et j'avais presque perdu espoir.* » Sylvain a finalement subi une transplantation cardiaque à l'été 2000. L'intervention a été un succès mais la convalescence s'est avérée très difficile. Avec l'aide de

sa famille, il a dû travailler très fort pour reprendre des forces.

Sylvain s'est ensuite lancé des défis... de taille! Un an après son intervention, il participait aux *Jeux mondiaux des greffés!* Puis il a réalisé un grand rêve en escaladant le Mont Blanc, un sommet de 4 800 mètres! S'il relevait ainsi un défi personnel, Sylvain faisait du même coup une promotion importante pour les dons d'organe. Et ce sommet, il l'a gravi en compagnie de son cardiologue!

En novembre 2004, Sylvain Bédard partait à la conquête du Sajama, en Bolivie, avec une solide équipe. « *Le sommet atteint 6 500 mètres mais je me suis arrêté à 6120 mètres parce que j'avais promis à mes cinq fils de revenir... J'ai appris à respecter la montagne, à vivre avec elle. Nous marchions pour les greffés et nous avons vécu des moments très intenses.* »

Sylvain doit maintenant ralentir son rythme mais il poursuit sa sensibilisation au don d'organe par le biais de conférences. Il a raconté son expérience de vie à plus de 23 000 personnes, jusqu'à maintenant, et des articles sont parus sur lui dans les grands quotidiens canadiens. Un documentaire réalisé à la suite de son périple en Bolivie a aussi permis de sensibiliser des dizaines de milliers de personnes.

S'exprimant avec son cœur, Sylvain Bédard a touché son auditoire. Son expérience de vie a été, pour toutes les personnes présentes, un exemple de courage, de détermination et une grande source de motivation. Merci à Sylvain et aux organisateurs de la Fête de la rentrée!

La rentrée au Centre de formation Rimouski-Neigette

La formation professionnelle

Nous avons accueilli 640 élèves le 23 août dernier. Ces élèves viennent compléter leur formation afin d'obtenir leur diplôme d'études professionnelles (DEP). Nous offrons un nouveau service d'enseignement individualisé dans le programme *Dessin industriel* qui permettra d'accueillir des élèves de façon continue. À la session d'hiver, nous prévoyons constituer une nouvelle cohorte en *Ébénisterie* et en *Assistance aux bénéficiaires en établissement de santé*.

Nous élaborons un nouveau plan de réussite à partir de notre projet éducatif, « *Réussir ma vie!* », en développant trois axes : l'employabilité, l'entrepreneuriat et la santé et sécurité.

La formation générale des adultes

C'est à partir du 22 août que nous avons commencé à accueillir des élèves pour la rentrée 2006. Nous devrions atteindre environ 300 élèves à compter d'octobre. À ce nombre s'ajoutent les élèves à temps partiel qui ont commencé leurs cours dans la semaine du 5 septembre.

Les nouveaux élèves participent d'abord à une « *Semaine projet* » qui leur permet de mieux définir et préciser leur projet de formation. Ils sont ensuite dirigés vers une classe de validation dans le but de rafraîchir des connaissances. Nous élaborerons un nouveau plan de réussite à partir de notre projet éducatif qui consiste « *à accompagner chaque élève dans l'élaboration et la*

progression de son projet personnel et socioprofessionnel, dans la perspective du développement de ses compétences sociales, polyvalentes et disciplinaires. »

Nous souhaitons à tous nos élèves une bonne année scolaire et la réussite de leurs projets.

France Duchesne, directrice

La murale de la motivation

La création artistique et le travail d'équipe sont devenus deux sources importantes de motivation pour 12 élèves du Centre de formation Rimouski-Neigette. Ils ont participé à la création d'un grand tableau qui est maintenant exposé sur un mur du Centre. Mis de l'avant par l'enseignant André Gamache qui a également supervisé le travail des étudiants, ce projet a permis aux participants de découvrir différentes techniques liées à la réalisation d'un grand tableau.

À partir d'une émotion, d'une idée proposée par Stéphanie Arsenault Bellavance, la murale a été

réalisée sur le thème des chevaux. Tous les participants ont travaillé en équipe : dessin, application des couleurs, montage, etc. Trois grands panneaux ont été utilisés pour une œuvre qui couvre 8 pieds par 12 pieds.

Les participants sont Stéphanie Arsenault Bellavance, Vanessa Malenfant, Daisy Harvey, Annie Fillion, Émilie Deschênes, Sarah Brillant Dubé, Youan Roy Caron, Gilles-Christian Berger, Renée Regimbal, Mariam Traore, Jean-Michel Cartier et Hubert Doiron.

Les jeunes « récupèrent »

La récupération était récemment à l'ordre du jour des élèves des écoles du Grand Pavois et de la Rose-des-Vents. Durant la semaine du 12 juin, les élèves, leurs parents et les membres du personnel des écoles ont été invités à récupérer des sacs en plastique qui ont ensuite été remis à Récupération de la Péninsule. Notons aussi la collaboration de la Ville de Rimouski.

Le but de l'activité était de sensibiliser les jeunes et les familles à l'importance de récupérer les sacs de plastique, en incitant les gens à utiliser plutôt des sacs à usages multiples. On sait qu'un sac de plastique met 400 ans à se décomposer dans l'environnement. De

plus, ces sacs ont un effet dévastateur sur la vie des animaux marins. En Méditerranée, par exemple, 50 000 animaux marins meurent étouffés, chaque jour, par des sacs.

Madame Marthe Leclerc, animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire à la Commission scolaire des Phares, précise que ce projet a permis de faire une éducation citoyenne et de sensibiliser beaucoup de gens aux enjeux environnementaux. Cette année, il pourrait être réalisé dans un plus grand nombre d'écoles.

Les élèves de l'école Langevin protègent l'environnement

Trois projets environnementaux ont retenu l'intérêt d'élèves de l'école Langevin : la conception d'un jeu pédagogique, la fabrication d'une girouette et l'adoption de la rivière Rimouski.

Dans le projet de conception d'un jeu pédagogique, l'enseignante en sciences et responsable du programme « École bleue » au Langevin, madame Danielle Thibault, a animé des « *midis bleus* » axés sur la sensibilisation à la protection de l'environnement avec un groupe de huit élèves. « *Planète en jeu* » se compose d'une très belle planche colorée et de quatre

catégories de cartes qui réfèrent à des thèmes : pollution de l'air, de l'eau, de la terre.... La mission des joueurs consiste à traverser l'espace tumultueux du jeu afin d'aller sauver des ours au pôle Nord, là où les glaces fondent à une vitesse exponentielle. Ce projet interdisciplinaire a intégré des connaissances en sciences et technologies et en arts.

Par ailleurs, une trentaine d'élèves de 2^e secondaire ont travaillé à la réalisation d'une girouette représentant un orque qui sera installée sur le toit de l'école. Ce projet qui a permis de mettre en application

des connaissances en sciences physiques et les habiletés acquises en arts plastiques symbolise l'engagement du Langevin en tant qu' « *École bleue* ». Les élèves ont conçu une maquette et la girouette a été réalisée par l'artisan Robin Rousseau.

Finally, l' « *adoption* » de la rivière Rimouski par les élèves de l'école Langevin permettra de sensibiliser les jeunes, mais également tous les membres de la communauté à l'importance de protéger la rivière. Un

groupe en fera l'étude physico-chimique et bactériologique. Ce projet réalisé en collaboration avec le Conseil de bassin de la rivière Beauport, qui a l'expertise dans le domaine, implique également le Conseil de bassin de la rivière Rimouski et le Comité Zone d'intervention prioritaire. Divers tests seront effectués sur le terrain et un rapport sera produit. Les élèves se donnent également pour tâche de nettoyer les berges de la rivière.

Coup de chapeau à Normand Pelletier

Le 1^{er} juin dernier, monsieur Normand Pelletier, représentant régional, du bureau régional du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, a reçu un honneur au mérite de la *Table provinciale des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle*.

Ce prix veut souligner l'engagement de longue date de Monsieur Pelletier dans les secteurs de l'éducation des

adultes et de la formation professionnelle, de même que sa collaboration dans tous les dossiers, dont la défense de nouveaux programmes, l'alternance travail-études, les Olympiades et Chapeau les filles.

De plus, monsieur Normand Pelletier s'est toujours fait un devoir de faire valoir les particularités des régions Bas-Saint-Laurent, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine au sein du Ministère et des organismes partenaires.

La belle imagination de Maude Dufresne

Le 24^e Carrousel international du film de Rimouski a pour thème « *De partout dans le monde* ». C'est une élève de l'école Langevin, Maude Dufresne, qui a suggéré ce thème et ainsi remporté le 10^e concours de l'affiche auquel ont participé de nombreux élèves du secondaire de la Commission scolaire des Phares.

Le dessin et le thème font désormais partie du matériel promotionnel du 24^e Carrousel, qui a lieu du 23 septembre au 1^{er} octobre, au Cinéma Lido de Rimouski.

Le festival propose, entre autres, une rétrospective du cinéma jeunesse danois, avec plusieurs films, dont deux en compétition dans sa programmation. Le jury est présidé cette année par Juliette Gosselin, qui joue dans « *Délivrez-moi* », son plus récent film, et qu'on a vue aussi dans « *Nouvelle France* » et « *Histoires de famille* ».

Rappelons que monsieur Denis J. Roy est président du Carrousel international du film de Rimouski.

« Le goût des mots », ça se partage!

Le projet entrepreneurial « *Le goût des mots* » qui a été couronné lauréat local dans la catégorie du premier cycle du primaire, a fait l'objet d'une soirée de lancement, en juin dernier. La classe des « *Papillons* » du Bic (1^{re} année), accompagnée par madame Christine Garneau, a partagé avec le public, lors d'une soirée qui s'est déroulée à la salle Curé-Soucy, un disque compact sur lequel on retrouve des chansons, des comptines et une histoire qui relate la réussite dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Ce projet a été élaboré à la suite d'une visite à laquelle ont participé les enfants de 1^{re} année auprès des

élèves plus jeunes de la maternelle. Étant très fiers de partager leur goût des mots, les « *Papillons* » ont décidé d'en faire un peu plus afin de transmettre la passion et le plaisir que procure la découverte de la lecture et de l'écriture. Pour eux, les mots sont devenus les clés permettant d'accéder au plaisir d'apprendre, à l'autonomie, la confiance en soi, l'entraide, la fierté, etc. Bref, grâce à leur goût des mots, les jeunes Papillons ont su déployer leurs ailes et partager leur réussite avec la population.

Un grand merci à monsieur Rémi Lavoie, pour sa collaboration spéciale.

Campagne d'Entraide 2006

Donner un peu, c'est recevoir beaucoup

C'est sur le thème « Donner un peu, c'est recevoir beaucoup. Alors, donner beaucoup... imaginez » que le porte-parole de la campagne d'Entraide 2006, le poète Gilles Vigneault, invite tous les travailleurs des secteurs public et parapublic à poser un geste de générosité et de partage.

La campagne d'Entraide 2006 regroupera pour la première fois trois grands partenaires : les 18 Centraide du Québec, Partenaires**santé**-Québec et la Croix-Rouge. Tous se sont ralliés à un objectif commun, soit favoriser l'accroissement du nombre de donateurs, de façon à contribuer à maintenir les acquis des Centraide et à positionner de manière équitable la Croix-Rouge et Partenaires**santé**-Québec.

Cette campagne se déroulera du 2 au 6 octobre dans les secteurs public et parapublic. À la Commission scolaire des Phares, l'objectif a été fixé à 12 000 \$, soit 7 000 \$ pour l'organisme Centraide et 5 000 \$ pour la Croix-Rouge et Partenaires**santé**. Des enveloppes seront distribuées dans les écoles et les centres afin de

recueillir les dons. Comme toujours, la confidentialité sera respectée. La campagne se déroulera sous la direction de madame Cathy-Maude Croft, en collaboration étroite avec madame France Caron.

Nous vous invitons donc à être généreux et à participer nombreuses et nombreux à la campagne d'Entraide 2006. Rappelons que la mission des Centraide du Québec est axée sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Par ailleurs, en moyenne deux fois par jour, au Québec, des équipes de bénévoles de la Croix-Rouge posent avec compassion des gestes de réconfort qui rassurent et offrent l'essentiel aux milliers de victimes : hébergement, alimentation et vêtements. Finalement, Partenaires**santé**-Québec regroupe 16 membres qui offrent des services et des programmes de soutien à la communauté et contribuent à améliorer les traitements médicaux.

Nous vous remercions de votre générosité! Pour toute information additionnelle, vous pouvez rejoindre France Caron au 723-5927, poste 1030, ou Cathy-Maude Croft, au 723-5927, poste 1020

Le Grand Défi... est relevé!

Nous vous offrons ce mois-ci un texte rédigé par une élève de la Commission scolaire des Phares qui a poursuivi sa formation au pavillon Grand Défi, à Rimouski, l'an dernier. Noémie Roussel-Ruest est maintenant diplômée de l'école alternative Grand Défi. Voici donc le texte qu'elle nous offre et qu'elle souhaite partager avec nous.

*Le grand défi, c'était le mien.
Avec cette vie, j'en avais besoin.*

*Dans cette école, j'ai entrepris ma vie.
Par ses symboles, une base solide, je me suis construite.*

*En croyant en elle, elle a cru en moi.
En lui ouvrant mes ailes, elle m'a tendu les bras.*

*Dans de durs moments, je l'oubliais,
Cette belle école, je la dénigrais.*

*Aujourd'hui, je la remercie,
De m'avoir permis d'apprécier ma vie.*

Merci Noémie et merci à Isabelle et Éric qui nous ont fait parvenir ce beau texte!